

**1. Interpellation déposée par Madame Piquard, conseillère communale PS, relative au Molenbeek Info.**

**Interpellatie ingediend door Mevrouw Piquard, gemeenteraadslid PS, betreffende Molenbeek Info.**

---

**M. le Président, Luc Léonard :**

Je donne la parole à Madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Je voulais interpellier par rapport au Molenbeek Info du mois de janvier qui n'était pas paru, mais je vois qu'il est sur les tables et qu'il y a de nombreux exemplaires dans la salle. Je voudrais ajouter une petite question Monsieur le Président, le tirage, est-il limité à ce qui est dans la salle, parce que dans notre boîte aux lettres, nous n'avons rien reçu.

**M. le Président :**

Je suppose que la distribution est en cours et que tout le monde va le recevoir dans les jours qui suivent.

**Mme Piquard :**

Alors je suppose que certains vivent dans des quartiers privilégiés où on reçoit le Molenbeek Info en primeur, mais moi je n'ai rien reçu. Madame la Bourgmestre, je peux commencer s'il vous plaît ?

Permettez-moi de m'étonner, au nom de mon groupe, de la non-diffusion du Molenbeek Info de ce mois de janvier 2016.

Je vais profiter de cette interruption pour vous demander quelques précisions quant à ce manquement, quant au contenu du Molenbeek Info, nouvelle formule et quant à la représentation des groupes d'opposition.

A la fin décembre, il nous avait été expressément demandé de rentrer nos articles dont la thématique s'articulait autour du « vivre ensemble » afin que l'impression et la distribution puissent être effectuées dans le courant du mois de janvier 2016. A ce jour, NADA, ni dans les boîtes aux lettres, ni sur le site communal.

Pouvez-vous nous en expliquer, le ou les motifs ? Etant bien entendu qu'il nous est impossible d'entendre qu'il s'agisse d'une rupture de contrat à moins de nous en montrer la preuve, ou d'un accident au niveau de l'impression (le délai étant devenu trop long) !

A quel titre, la population molenbeekoise est-elle ainsi privée du journal communal ? Je fais bien sûr référence à quelques rares articles informatifs et aux tribunes politiques nous étant réservées.

Je profite de cette non-parution pour également vous demander des explications quant au contenu du nouveau Molenbeek Info : si je ne m'abuse, sa nouvelle formule date du mois de mai 2015 (disons qu'à un mois près, je pourrais me tromper). A cette occasion il

a pris le format du « VLAN » sans en oublier le volume, offrant bien sûr plus d'espace à la majorité mais ne changeant rien quant à la place occupée par l'opposition. En effet, dans sa nouvelle formule, le journal communal offre une plus grande publicité « bling-bling » aux membres du collège, mais hormis pour leurs groupies et fans que cela intéresserait, il appert qu'il n'offre pas davantage d'informations aux Molenbeekois !

Ces augmentations de pages du journal se sont opérées sans aucune concertation préalable, ni aucune nouvelle proposition d'espaces en faveur des groupes de l'opposition. Alors que les espaces politiques de la majorité sont bien lisibles et aérés, les nôtres sont présentés de façon très négligée, sans aucune aération nouvelle et toujours réglementés au même nombre de caractères ! (2.666 pour le groupe PS).

De plus, l'intitulé « tribune politique » maintenu, l'a été lui-aussi sans aucune concertation préalable. Cependant au vu de la tournure qu'a largement pris le Molenbeek Info, nous estimons avoir le droit de trouver l'intitulé qui nous correspond le mieux.

Mesdames et Messieurs, membres du collège, nous vous demandons donc :

- Plus d'espaces afin que nous puissions avoir une représentativité plus attractive quant aux forme et fond de nos articles.
- Le maintien préalable de la communication de la thématique qui sera abordée dans le Molenbeek Info à paraître afin que nous puissions garder la liberté d'y souscrire ou non.
- Un plus grand espace réservé aux groupes de l'opposition.

Mais surtout, en guise de réparation, nous exigeons la parution des articles que nous avons rédigés dans le cadre du « vivre ensemble », en plus du nouvel article que nous serons amenés à rédiger dans le cadre de la prochaine parution du Molenbeek Info. Bien sûr, le tout devant être présenté de façon plus respectueuse.

Je voudrais quand même, par souci de correction, dire que cette fois-ci, je ne sais pas ce qui s'est passé, vous n'allez pas me faire croire que ça été tiré en cinq jours, on n'a pas plus d'espace qu'avant, mais c'est un petit peu plus proportionné et plus ordonné entre notre page PS et le SP.A.

Je vous remercie.

**M. le Président :**

Merci Madame Piquard.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

**Mme la Bourgmestre :**

Merci Madame Piquard pour l'intérêt que vous portez au journal communal, et je comprends votre impatience à lire le Molenbeek Info.

**Mme Piquard :**

Oui, et je dois dire que c'est aussi le fond de cage à mes perroquets.

*(Rires - Gelach)*

**Mme la Bourgmestre :**

Il est vrai que depuis sa nouvelle mise en page, il remporte un certain succès. Comme vous le dites, le service Communication a décidé de consacrer la nouvelle édition du journal au vivre ensemble.

Je vais laisser lire la suite de mon intervention par Madame Goris.

**Mme l'Echevine Gilles-Goris :**

Il est donc important dans notre journal communal de montrer, à tous les habitants, les images de ce rassemblement qui s'est déroulé quelques jours après les attentats de Paris. Le journal communal nous permet bien évidemment d'informer nos habitants, mais aussi à véhiculer une image positive de Molenbeek et de sa population. C'est d'ailleurs pour cela précisément que la sortie du journal, prévue initialement en janvier a été quelque peu reportée. En effet, plusieurs initiatives importantes ont vu le jour durant ce même mois de janvier. La Commune a ainsi organisé pour la première fois dans son histoire le prix du Molenbeekois de l'année. Une sortie précipitée du journal communal nous aurait privé de la publication de cet événement dans cette nouvelle édition. Elle aurait été reportée au mois d'avril, ça aurait été dommage, surtout vu la thématique du vivre ensemble. De même, début février, nous avons appris en dernière minute la visite du Roi à Molenbeek. Là aussi, ce reportage avait toute sa place dans cette édition spéciale. Bref, vous l'avez compris, nous avons voulu réunir ces initiatives positives pour l'image de la commune dans ce journal. Et donc oui, sa sortie a été quelque peu retardé, mais voilà une bonne nouvelle pour vous, le journal communal vient d'être livré et est disponible à cinq euros pièce, à non, ce n'est pas ça... Sa distribution commencera dès ce vendredi et soyez rassurés, la tribune politique du PS comme celle des autres partis sur le vivre ensemble, figure bien dans le journal. Je tiens aussi à souligner que si la sortie du journal a été repoussée de quelques semaines, cela n'a pas empêché la sortie de l'agenda culturel le 5 décembre. Il a été distribué dans toutes les boîtes de la commune, c'est, je vous le rappelle, une nouveauté.

Autrement dit, les Molenbeekois ont été informé à l'avance des événements et activités organisées par le service de la Culture notamment, il est important de le souligner. Concernant les tribunes politiques, le journal dans sa dernière version, avec l'agenda qui a été scindé, compte 24 pages, dont quatre sont réservés aux tribunes politiques, soit près de 20 % du contenu. C'est énorme, surtout en comparaison avec d'autres journaux communaux. Vous demandez plus de place pour les partis d'opposition, cela reviendrait évidemment à augmenter aussi la place des autres formations politiques, y compris de la majorité. Vous avez suffisamment d'expérience politique pour le savoir. Pour rencontrer vos demandes, il faudrait au moins deux pages supplémentaires pour les tribunes, on passerait de quatre à six pages sur 24, soit le quart du journal communal dédié à des tribunes politiques. Clairement, ça devient très déraisonnable. Il faut être modeste, Madame Piquard, malgré la pertinence dont vous faites preuve dans votre tribune politique, je doute que les Molenbeekois attendent avec impatience votre prose comme celle d'ailleurs de tous les partis politiques de Molenbeek. Par contre, les informer de l'ouverture de la piscine communale, de l'inauguration d'une nouvelle école néerlandophone, des initiatives pour la jeunesse, les seniors, la culture etc., me semble très important, c'est notre ligne rédactionnelle.

**M. le Président :**

Je donne la parole à Madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Je vous remercie Monsieur le nouveau président, je ne suis pas tout à fait d'accord avec la fin de la réponse de Madame la Bourgmestre. Merci Madame Goris d'avoir bien voulu lire l'intervention de Madame la Bourgmestre. Mais je ne suis pas tout à fait d'accord parce que justement, c'est ce que je demandais dans mon interpellation, c'est effectivement la possibilité nous aussi d'avoir une attractivité dans l'espace qui nous est réservé. Parce que je ne vois pas pourquoi, parce que nous sommes des mouvements politiques d'opposition, pourquoi vous devez nous cataloguer comme « barbants » dans ce Molenbeek Info. Parce que comme Madame la Bourgmestre vous le fait lire ironiquement, en fait, oui, ce n'est peut-être pas la tasse de thé de tous les citoyens de lire les tribunes politiques du Molenbeek Info, je dis bien de tous les citoyens. Il y en a quand même que ça intéresse, soyons clairs. Ce n'est peut-être pas la majorité, mais ça, on ne sait pas. C'est pour cela que je maintiens notre demande de la révision des espaces et d'une aération rendant un peu plus attractive nos contenus.

**M. le Président :**

Merci Madame Piquard.

**2. Interpellation déposée par Monsieur Ikazban, conseiller communal PS, relative à la décision de justice dans le dossier RWDM - White Star.  
Interpellatie ingediend door Mijnheer Ikazban, gemeenteraadslid PS, betreffende de beslissing van het gerecht in het dossier RWDM-White Star.**

---

**M. le Président :**

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci Monsieur le Président du moment, permettez-moi quand même de féliciter Madame Goris, que j'ai traitée de mère Teresa et qui nous a fait une démonstration de solidarité. Vous pouvez dire ce que vous voulez, mais majorité et opposition, quoi qu'il arrive, on aura vécu des moments exceptionnels dans ce conseil communal.

J'en reviens à mon interpellation, Madame la Bourgmestre, chers collègues, la décision de Justice dans le dossier du RWDM est tombée, ce vendredi 19 février. C'est une décision réjouissante pour les uns, mais elle ne fera certainement pas plaisir aux autres. En première instance, déjà, le Tribunal avait donné raison aux dirigeants du RWDM quant au partage du Stade Edmond Machtens.

Aujourd'hui, le Tribunal a non seulement rejeté le recours du White Star, mais il a aussi reconnu "la mauvaise foi dans le chef du White Star, dans ce dossier", comme indiqué dans la presse. Suite à ce second arrêt de justice, nous espérons tous que les deux clubs vont pouvoir effectivement partager le stade molenbeekois.

Néanmoins, le doute subsiste toujours et nous restons très inquiets pour l'avenir des jeunes. Cependant, il est important de rappeler la genèse de ce dossier, ainsi que votre incapacité, Madame la Bourgmestre, à trouver une solution viable, mais surtout un accord de cohabitation imparable.

De plus, une erreur de jugement qui persiste depuis le début de cette affaire n'a pas facilité la gestion de ce dossier. C'est pour cela, Madame la Bourgmestre, que j'aurais voulu savoir :

- Serait-il possible d'obtenir une copie de ce jugement ainsi que votre analyse juridique?
- Quelle sera la suite réservée à ce jugement au niveau de la cohabitation actuelle des deux clubs ?
- Quelle est l'attitude du White Star dans ce dossier, suite à ce jugement ?
- Avez-vous pu réunir toutes les parties autour de la table ?
- Pensez-vous que ce jugement facilitera ou non la collaboration ?
- Quelle est dorénavant la situation au niveau de l'occupation des lieux (terrain et tribune) pour chaque club ?
- Et pour les jeunes ?
- Puisqu'une nouvelle école des jeunes est formée, qu'en sera-t-il de l'occupation pour les jeunes du RWDM ?
- L'utilisation du stade a un coût, avez-vous aujourd'hui une ventilation des frais et charges de l'utilisation du stade ? Si oui, laquelle ?
- A combien se chiffre-t-elle ? Avec quelle répartition entre les deux clubs et la commune ?
- Pourriez-vous nous informer sur l'ensemble des coûts financiers (frais des avocats, intervention huissiers, serruriers etc.) dans ces procédures en justice pour la commune ?
- Monsieur Majoros évoquait, il y a peu, la mauvaise foi du White Star dans la presse, et envisageait même de dénoncer la convention entre le White Star et la commune, qu'en est-il aujourd'hui ?
- Si c'est toujours le cas, que deviennent les jeunes ?
- Avez-vous des garanties puisque la Commune n'a plus la main dans ce domaine.

Je vous remercie pour vos réponses.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

**Mme la Bourgmestre :**

Monsieur Ikazban, la confirmation en appel de la décision rendue par le juge des référés le 12 août dernier valide un principe sur lequel le collège a toujours été clair, oui une cohabitation entre les deux clubs sur le site du Machtens est non seulement possible, mais est souhaitable, chacun avec son identité propre, ses moyens et ses ambitions. Dès lors que nous avons eu toutes les garanties de viabilité sportive et financière du projet RWDM, nous avons soutenu cette cohabitation, nous avons aussitôt entamé avec opiniâtreté un processus de négociations afin d'établir les modalités de partage des installations. Le White Star a fait le choix de ne pas jouer la carte des négociations et de s'en remettre à la justice. Celle-ci a donné gain de cause à la position de la Commune dès l'entame de ce dossier. La décision rendue en appel confirme donc le droit d'occupation du RWDM, mais aussi encourage les parties à trouver un accord. Le jugement pointe, comme vous l'avez souligné, une certaine mauvaise foi du White Star. Cette décision démontre de toute évidence que la voie judiciaire choisie n'est certainement pas la plus constructive. Au-delà des coûts générés, de telles procédures sont de nature à échauffer les esprits. Notre conseil qui a pris contact avec le

greffe le jour du prononcé, nous a signalé que la décision doit, avant sa communication aux parties, être communiquée à l'administration de l'Enregistrement. Nous la transmettrons bien volontiers aux conseillers souhaitant en faire la lecture. Ce n'est qu'au terme de ce processus juridique et administratif que les coûts liés à cette procédure seront clôturés.

Monsieur Ikazban, vous avez déclaré ici même qu'il était inutile d'entrer dans de vaines polémiques concernant l'arrivée du RWDM et l'avenir des jeunes footballeurs. Je partage pleinement votre point de vue et nous sommes satisfaits de voir que nécessairement, une ouverture devra être trouvée dans ce dossier quant à une cohabitation raisonnable. Et donc moi, je ne souhaite pas parler ici en termes de victoire pour les uns et de défaite pour les autres. C'est pourquoi, je profite de cette intervention pour lancer un nouvel appel à la raison et au bon sens pour un partage consenti et négocié des installations. Après la bataille juridique, qui à notre sens n'a que trop duré, et avec les conseils respectifs des parties, nous souhaitons avancer dans ce dossier, dans l'esprit étique et des valeurs sportives que chaque club défend. Place désormais à une discussion franche et constructive sur base de laquelle les modalités pratiques pourront être définies. Dès que la décision nous aura été officiellement notifiée, nous prendrons des initiatives pour concrétiser un partage qui soit consenti, négocié et qui soit équitable en parallèle à cette actualité juridique. Il est vrai que le RWDM a lancé un projet d'école des jeunes, mais toute initiative qui est menée au bénéfice des jeunes est toujours évidemment la bienvenue à Molenbeek. De la même manière, nous considérons que s'il y a la place pour deux clubs, il peut y avoir de la place pour une ou plusieurs écoles de jeunes à Molenbeek, et je le répète, chacun avec sa vocation propre, constitue dès lors un plus pour la jeunesse, pour Molenbeek dans son ensemble.

En tant que Bourgmestre, je me réjouis que le bon sens ait prévalu et j'appelle encore une fois chacun à faire preuve de bonne volonté et je souhaite également à nos deux clubs Molenbeekoïses toute la réussite dans le projet sportif, dans ce cas, on pourra alors parler de réelle victoire.

**M. le Président :**

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci Madame la Bourgmestre, je trouve que vous avez adopté un ton assez positif, assez constructif, assez reconnaissant aussi à l'égard de l'opposition. Donc moi, je prends bonne note qu'on recevra les documents en temps utile. Mais je voudrais aussi dire la chose suivante, c'est que je pense que dans ce dossier-ci, on ne peut pas dire que l'opposition n'a pas joué un rôle positif et constructif. Vous pouvez nous reprocher plein de choses, mais ici en tout cas, dès le départ, on vous a dit de faire attention. Vous ne nous avez pas suivi directement, mais vous avez quand même fini par nous suivre par après. On a dit dès le départ que le bail de neuf ans allait poser des difficultés parce qu'il allait rendre impossible toute négociation équilibrée. C'est le cas. Mais d'un autre côté, on n'a jamais tenu un discours anti White Star ou anti ou pro RWDM.

On a signalé récemment que la Commune a fait une erreur de se débarrasser de l'école des jeunes, de la confier totalement au White Star, qui est une des deux parties qui se chamaille le stade. Je pense que c'est une erreur. Madame la Bourgmestre, je vais vous dire, on va continuer à être constructifs et positifs dans ce dossier, parce que très franchement, avec la justice, on n'est pas sorti de l'auberge, je pense qu'il y a des difficultés

sans nom qui nous attende et en plus, quand je vois les réactions et les déclarations du patron du White Star, je n'accepte pas qu'on s'adresse comme ça à la Commune de Molenbeek. Je fais partie d'un parti d'opposition et je n'accepte pas qu'on traite la Bourgmestre comme ça et je pense que nous tous ici, nous ne pouvons pas accepter ni du White Star, ni de personne d'autre de tels comportements et de telles attitudes. Je vais vous faire une proposition, il va falloir relancer le dialogue et obliger les gens à cohabiter et à se mettre d'accord. Mais aujourd'hui, nous vous le disons franchement, nous sommes prêts à participer avec vous, vous avez instauré le dialogue entre ces deux parties qui ne se parlent plus et qui n'ont peut-être plus envie de se parler, simplement parce qu'ils vont être obligés et je pense qu'ils ne doivent pas profiter des divisions de ce conseil communal et par rapport à ça, on doit être unis. Et donc vous pouvez compter sur notre unité par rapport à ça, parce que la commune de Molenbeek mérite le respect, c'est le stade de la commune de Molenbeek-Saint-Jean et c'est le stade de personne d'autre. Et donc moi, je vous tends une perche, je vous tends la main et je dis voilà, il y a des difficultés, on ne va pas polémiquer sur ce dossier. Je fais une suggestion importante, comme on l'a fait précédemment, je pense que dans ce dossier, on a un intérêt tout d'abord à récupérer l'école des jeunes et deuxièmement à les fusionner. Si les clubs n'arrivent pas à se mettre d'accord, il faut fusionner les écoles des jeunes, d'ailleurs l'Echevin est occupé à élargir...

**M. le Président :**

Merci Monsieur Ikazban, mais vous avez pris beaucoup plus de temps que ce qui était prévu pour vous exprimer.

**3. Interpellation déposée par Monsieur Rahali, conseiller communal SP.A, relative aux contrôles policiers dans les établissements du bas de Molenbeek.  
Interpellatie ingediend door Mijnheer Rahali, Gemeenteraadslid SP.A, betreffende de politiecontroles in de etablissementen van laag Molenbeek.**

---

**M. le Président :**

Je donne la parole à Monsieur Rahali.

**M. Rahali :**

Merci Monsieur le Président. Monsieur le Président, Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, chers collègues, ces dernières semaines ou plutôt ces derniers jours, nous avons assisté à des rafales de contrôles policiers dans les établissements du bas de notre commune, à la louche. Effectivement une présence musclée de policiers armés lourdement et de chiens policiers ont fait le tour de plusieurs cafés et associations. Des contrôles de routine m'a expliqué un agent gentiment, une trentaine d'agents pour une routine...

La police doit faire son travail et nous devons les encourager, mais ce qui est déplorable, c'est que les clients sont aussi contrôlés un à un avec interdiction de sortir ou de communiquer ni entre eux, ni avec l'extérieur par Gsm, ne pas bouger de leurs places et les mains devaient être maintenues sur les tables, même le fait d'aller au WC était un problème selon des clients interrogés. Parmi eux, des pères de famille, leurs proches restèrent sans nouvelles pendant toutes ces heures de contrôles! Le fait de contrôler des clients dans un établissement sans raison valable et établie est une atteinte à leur liberté et leur dignité. Les clients sont passés un à un à la fouille, une humiliation pour eux, un des clients que j'ai questionné 3 heures après m'a dit que c'était la première fois qu'il subissait ce genre de contrôle, c'était terriblement abaissant et humiliant selon lui, alors qu'il était venu regarder un match de foot avec des amis ! Ce dernier a porté plainte au comité P, un abus considère-t-il !

Ces méthodes non ciblées sont stigmatisantes et ne font qu'accroître le manque de confiance entre les concitoyens et les forces de l'ordre. Les exploitants eux, paient également un lourd tribut financier, sans parler de leur réputation entachée non justifiée !

Ces méthodes me rappellent les années 80 où les bronzés « personnes d'origines maghrébines » étaient des coupables jusqu'à preuve du contraire ! « Nous ne sommes plus dans un pays des droits de l'homme et des libertés, avec ces méthodes inhumaines, même dans les pays du tiers-mondes on ne voit pas cela » réaction de personnes contrôlées et fouillées.

Mes questions:

- A votre avis est-ce de cette manière que nous nous rapprochons de nos concitoyens et de nos jeunes?
- Les endroits mal fréquentés ne devraient-ils pas être déjà connus par les forces de l'ordre, au lieu de descendre au hasard?
- Y a-t-il des descentes de ce type dans d'autres quartier de la ville, par exemple un samedi soir dans les établissements de la place Saint-Géry, comme c'était le cas le mardi 23 dernier pendant que les établissements à Molenbeek étaient pleins à craquer dû à un match de football important ?
- Avez-vous des chiffres quant aux résultats de ces derniers contrôles à la louche sans nous parler de quelques arrestations administratives de quelques demandeurs de régularisation, libérés le lendemain ?

Merci pour votre réponse.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Rahali.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

**Mme la Bourgmestre :**

Monsieur Rahali, ces contrôles sont organisés depuis la création de la zone de police et sont basés sur des informations policières liées à des infractions. Ainsi, depuis des années, ils avaient lieu notamment dans des cafés qui sont fermés par arrêté du Bourgmestre suite justement à des infractions et notamment à des faits de drogue ou à du tapage. En 2015 par exemple, 11 cafés ont été fermés suite à des contrôles. Ces contrôles sont organisés, je le précise, sur tout le territoire de la zone de police, comme sur le territoire des autres zones de police et pas uniquement dans un quartier, ni uniquement à Molenbeek. Pendant le contrôle qui été organisé le 23 février dernier auquel vous faites allusion, 15 personnes en séjour illégal ont été arrêtées et cinq procès-verbaux pour des infractions diverses ont été établis. Une personne ne respectant pas les conditions de libération a également été arrêtée. L'établissement a été fermé pour du travail en noir et une quantité de DVD falsifiés a été saisie.

Lors d'une autre opération ayant eu lieu hier dans un autre café, deux procès-verbaux ont été dressés, un pour des infractions à la législation sociale et un autre pour faciliter la consommation de stupéfiants à titre gratuit à des mineurs, ce qui conduira inévitablement, je l'ai dit, à un arrêté de fermeture.



Je répète que ce sont véritablement des opérations ciblées pour obtenir des résultats concrets. Par ailleurs, je pense qu'il est tout à fait hors proportion pour rester courtoise, de prétendre que la police ciblerait des personnes en fonction de leur couleur de peau ou de leurs origines dans le cadre de ses activités qui sont opérées sur le territoire de la commune.

**M. le Président :**

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Rahali.

**M. Rahali :**

Merci Madame la Bourgmestre pour votre réponse, j'ai bien dit au début que les contrôles sont bien sûrs nécessaires, mais excusez-moi tout de même de vous contredire, je n'affirme pas que c'est fait exprès par la police, je dis tout simplement que depuis le 13 novembre, toutes les méthodes policières sont permises, suite à la déclaration du ministre de l'Intérieur qui a entraîné cela et qui fait que vous fermez les yeux sur les méthodes de la police fédérale ? Pour terminer, et pour ne pas faire attendre mes collègues qui sont fatigués, je dirais tout simplement quelle est la prochaine étape ? Allez-vous faire des descentes dans les mosquées pendant les prières ou alors allez-vous contrôler les adolescents dans les sorties d'école ?

**M. le Président :**

Merci Monsieur Rahali.

La séance est levée, de zitting is opgeheven.